



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Paris, le 10 mai 2019
N° 18

Remise du rapport de la mission de régulation des réseaux sociaux

La problématique de la haine en ligne est devenue insupportable pour nos citoyens. Cette situation pose une triple responsabilité : celle des auteurs des contenus qui doivent assumer leurs propos, celle des réseaux sociaux qui, en toute transparence, doivent proposer une organisation susceptible de bannir la haine en ligne et celle des Etats qui doivent fixer des règles pour les auteurs, pour les réseaux sociaux et assurer qu'elles soient respectées.

C'est dans cet esprit de vigilance constructive et de dialogue qu'Emmanuel Macron, président de la République, et Mark Zuckerberg, président-directeur général de Facebook, ont acté le lancement d'une mission de régulation des réseaux sociaux en mai 2018.

Le [rapport rendu public aujourd'hui](#) et remis à Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du Numérique, propose des pistes de réflexions et d'actions qui viendront nourrir les travaux parlementaires des prochains mois.

[Le rapport est consultable ici](#)

Contacts presse :

Cabinet de Cédric O 01 53 18 43 10 / presse@numerique.gouv.fr